

BOURSES, PRIX ET MÉDAILLES

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Saint-Boniface (USB) sont admissibles à des bourses ou à des prix qui peuvent réduire substantiellement le coût de leur éducation. Ce document fournit des informations sur les options de bourses et d'aide financière à votre disposition.

N.B. : Dans le cas où il n'est pas précisé, être inscrit à temps plein équivaut à 18 crédits dans un programme universitaire et une charge de cours de 60 % dans un programme collégial. Veuillez noter que les cours non crédités et les cours suivis en visite dans un autre établissement sont exclus du calcul de la charge de cours.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les options de bourses et d'aide financière offertes à l'USB, veuillez-vous adresser à bourses@ustboniface.ca. **Sauf si indiqué autrement, toute demande de bourse doit être déposée au Registrariat de l'Université de Saint-Boniface.**

L'Université de Saint-Boniface ne publie pas les bourses offertes par des sources externes sur son site Web, mais elle vous invite à consulter les liens ci-dessous pour en apprendre davantage sur les opportunités possibles. L'Université de Saint-Boniface ne peut pas garantir la validité des informations trouvées sur ces sites ni l'offre de bourses des établissements en question. Il demeure de la responsabilité de l'étudiant ou l'étudiante d'effectuer ses propres recherches afin de valider les informations trouvées. Il est recommandé de ne pas faire de demandes de bourses si vous n'êtes pas à l'aise de partager les informations qui vous sont demandées.

- [Student Awards](#)
- [Scholarships Canada](#)
- [Universités Canada](#)
- [Academic Invest](#)

A – BOURSES	4
1 – BOURSES D'ENTRÉE.....	4
BOURSE D'ADMISSION.....	4
BOURSE D'EXCELLENCE BACCALURÉAT INTERNATIONAL – PREMIER NIVEAU.....	5
BOURSE D'EXCELLENCE BACCALURÉAT INTERNATIONAL – DEUXIÈME NIVEAU.....	5
BOURSE D'EXCELLENCE BACCALURÉAT INTERNATIONAL – CERTIFICAT.....	6
BOURSE ADVANCED PLACEMENT.....	6
BOURSE LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR.....	7
BOURSE LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR.....	7
BOURSE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN ÉDUCATION – ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA (ÉFM).....	8
BOURSE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN ÉDUCATION (USB).....	8
PRIX DU CONCOURS D'ART ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH PROVINCIAL (CPF).....	8
PRIX DU CONCOURS D'ART ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH NATIONAL (CPF).....	9
BOURSE ADÈLE-ET-LOUIS-MOLGAT.....	10
BOURSE D'INSCRIPTION EN MÉDECINE JOSEPH-ET-LUCIENNE-BOUCHER DE FRANCOFONDS.....	10
BOURSE DE RÉUSSITE DANS UNE ACTIVITÉ CULTURELLE.....	11
BOURSE D'ADMISSION DU FONDS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES.....	12
2 – BOURSES DE MÉRITE ET D'EXCELLENCE.....	13
BOURSE DE MÉRITE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES.....	13
BOURSE D'EXCELLENCE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES.....	14
BOURSE D'EXCELLENCE NEIL-GAUDRY.....	15
BOURSE D'EXCELLENCE PAUL-RUEST.....	15
BOURSE D'EXCELLENCE RAYMONDE-GAGNÉ.....	16

BOURSE D'EXCELLENCE RONALD-DUHAMEL	16
BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS – PROMOTION	16
BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS – DISTINCTION	17
BOURSE CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ (CNFS) – USB	17
PRIX DU CNFS	17
BOURSE MONSEIGNEUR-ANTOINE-HACAULT – CLINIQUE YOUVILLE	18
BOURSE D'EXCELLENCE EN SCIENCES INFIRMIÈRES	18
BOURSE ANTOINE-GABORIEAU	18
BOURSE ISBISTER	19
BOURSE COMMÉMORATIVE SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT	19
BOURSE D'EXCELLENCE GABRIELLE-ROY	19
BOURSE DE MÉRITE MARCELLE-LEMAIRE (FONDÉE PAR HÉRITAGE SAINT-NORBERT)	20
BOURSE D'EXCELLENCE EN SCIENCES ANDRÉ-ET-LÉA-FRÉCHETTE	20
BOURSE D'EXCELLENCE LIONEL-FRÉCHETTE	20
BOURSE DE MÉRITE EN SCIENCES RAYMOND-BERNIER, FONDÉE PAR CLAUDE ET FEUE RÉJANE BERNIER	20
BOURSE DU PROGRAMME COOPÉRATIF DE LA MAJEURE CONJOINTE EN SCIENCES	21
BOURSE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB)	21
BOURSE D'EXCELLENCE FERNAND-MARION	22
BOURSE D'EXCELLENCE LUCIEN-ST-VINCENT	22
BOURSE D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION FRANCOFONDS	22
BOURSE LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION 2 ^e CYCLE – MAÎTRISE	22
BOURSE LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION 1 ^{er} CYCLE – BACCALURÉAT	23
BOURSE D'EXCELLENCE DU FONDS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES	23
BOURSE GHISLAINE-LACERTE	23
BOURSE ANDRÉ-MARTIN	24
BOURSE D'EXCELLENCE EN TRADUCTION DE L'USB	24
BOURSE D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DES TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES EN ÉDUCATION	24
BOURSE MÉDECINS-D'EXPRESSION-FRANÇAISE	25
3 – BOURSES GÉNÉRALES ET DE VIE ÉTUDIANTE	26
BOURSE D'ÉTUDES DE LA LANGUE MINORITAIRE OFFICIELLE	26
BOURSE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE	26
BOURSE LA VÉRENDRYE	26
BOURSE MONSEIGNEUR-ANTOINE-HACAULT	27
BOURSE ABBÉ-MAURICE-DENISET-BERNIER	27
BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.	27
BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.	28
BOURSE SPORTIVE JULIE-PAILLÉ	28
BOURSE DE MÉRITE SPORTIF FRÉCHETTE-FREDETTE	29
BOURSE SPORTIVE	29
BOURSE D'ANIMATION CULTURELLE – BOURSAC	29
BOURSE DE MÉRITE VIE ÉTUDIANTE – ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'USB (AEUSB)	30
BOURSE AEUSB POUR LES ÉTUDIANTS PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS ET INUITS	30
BOURSE AEUSB POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	30
BOURSE « VOLER PLUS HAUT »	30
BOURSE POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES	31
BOURSE DE RECHERCHE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB)	31
PRIX PÈRE-ÉMILE-LALONDE-S.J. EN LITTÉRATIE INFORMATIONNELLE	31
BOURSE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALFRED-MONNIN	32
4 – BOURSES DE SOUTIEN FINANCIER	33
SUBVENTIONS CONDITIONNELLES POUR FRAIS DE SCOLARITÉ – ÉDUCATION DE LA JEUNE ENFANCE	33
BOURSE DE BESOIN DE LA RÉGIE GÉNÉRALE DES SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE – PROGRAMME D'EXEMPTION DE DROITS DE SCOLARITÉ	33
BOURSE DE BESOIN DE L'AEUSB	34
BOURSE DE BESOIN DE L'APPUSB	34
BOURSE DE BESOIN DE L'APETP	34
BOURSE DE BESOIN CECILE-BELLEÇ POUR ÉTUDIANTS AU BACCALURÉAT EN ÉDUCATION	34

BOURSE DE BESOIN DE L'USB.....	34
BOURSE LOUIS-RIEL.....	34
MANITOBA ASSOCIATION OF SCHOOL SUPERINTENDENTS/MANITOBA TEACHERS' SOCIETY INDIGENOUS TEACHER CANDIDATE SCHOLARSHIP FUND	35
BOURSE DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY	35
BOURSE DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY – MÉTIS	36
BOURSE VICTOR-AND-MARIE-WYATT	36
BOURSE DE LA FOUNDATION FOR REGISTERED NURSES OF MANITOBA	36
BOURSE DE BESOIN SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT.....	36
BOURSE DE BESOIN EN TRAVAIL SOCIAL.....	37
5 – BOURSES DE MOBILITÉ	38
BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS	38
BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS	38
BOURSE LÉGION D'HONNEUR *	39
BOURSE DE MOBILITÉ ET DE PERFECTIONNEMENT DE L'AEUSB	39
BOURSE DE MOBILITÉ FRANCOPHONIE EN SANTÉ CNFS-FAFS.....	39
BOURSE POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES	40
 B - PRIX ET MÉDAILLES	 41
MÉDAILLE D'OR DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA	41
MÉDAILLES D'EXCELLENCE	41
MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.....	41
MÉDAILLE D'EXCELLENCE - ASSOCIATION OF REGISTERED NURSES OF MANITOBA	41
PRIX DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA	41
PRIX D'EXCELLENCE GROUPE INVESTORS	41
PRIX D'EXCELLENCE POWERCORP	42
PRIX FRANCOFONDS	42
PRIX GILBERT-ROSSET	42
PRIX LUC-ALARIE	42
PRIX LUCIEN-ST-VINCENT.....	42
PRIX MARCEL-A.-DESAUTELS.....	42
PRIX DU RÉSEAU DES DIPLÔMÉS	43
PRIX PAUL-RUEST	43
PRIX RAYMONDE-GAGNÉ.....	43
PRIX DE L'ASSOCIATION DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS (CPA)	43
PRIX GRETТА-BROWN	43

A – BOURSES

1 – BOURSES D'ENTRÉE

Les bourses d'entrée sont offertes aux diplômées et diplômés des écoles secondaires du Canada qui s'inscrivent à un programme universitaire ou collégial de l'Université de Saint-Boniface (USB) et qui satisfont à certaines exigences, sauf la Bourse d'admission au baccalauréat en éducation. On peut recevoir une bourse d'entrée à l'automne suivant l'obtention de son diplôme du secondaire ou un an après avoir obtenu son diplôme du secondaire, au plus tard. Une étudiante ou un étudiant ayant fréquenté un autre établissement postsecondaire après la diplomation du secondaire n'est pas admissible aux bourses d'entrée. Il est à noter que les retraits de cours durant l'année peuvent compromettre l'attribution de ces bourses.

Pour fins d'admissibilité aux bourses automatiques, la charge de cours de l'étudiante ou de l'étudiant est déterminée au 25 septembre.

BOURSE D'ADMISSION

Domaine d'études : Université / Collégial

Première année d'études à l'USB dans un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans ou 1^{re} année d'études dans un programme collégial de deux ans ou plus.

Ces bourses s'appliquent à la 1^{re} année seulement et sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.** On ne peut recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence Baccalauréat International de premier ou de deuxième niveau.

Nombre : Les étudiantes et les étudiants canadiens et résidents permanents qui répondent aux critères d'admissibilité recevront tous automatiquement cette bourse lors de leur inscription à l'USB.

Plusieurs bourses d'admission sont offertes grâce à des fonds en dotation désignés créés par des donateurs généreux :

- Fonds Caisse Groupe Financier (2 bourses); (en ordre de priorité, soit être inscrit en entrée directe au baccalauréat en administration des affaires, au diplôme en administration des affaires ou au diplôme en informatique);
- Fonds Marcel-A.-Desautels (variable);
- Francofonds (2 bourses);
- Groupe Investors (1 bourse);
- Powercorp (1 bourse).

Montant :

Moyenne de 80 % à 84,9 % : 750 \$

Moyenne de 85 % à 89,9 % : 1 000 \$

Moyenne de 90 % à 94,9 % : 1 750 \$

Moyenne de 95 % et plus : 2 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un diplôme d'une école secondaire du Canada;
- avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 80 % à la fin de la 12^e année. Cette moyenne est calculée à partir des résultats obtenus dans les cours Français 40S et Mathématiques 40S (Pré calcul 40S, Mathématiques appliquées 40S ou Mathématiques au quotidien 40S) et dans une autre matière de niveau 40S où la note la plus élevée a été obtenue;
- déposer une demande d'admission à l'USB avant le 1^{er} mars;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N.B. : Bien que l'on puisse obtenir la Bourse d'admission en s'inscrivant à 18 crédits ou à une charge de 60 % seulement, il faut avoir été inscrit à un minimum de 24 crédits ou d'une charge de cours de 80 % en 1^{re} année pour être admissible aux bourses de mérite et d'excellence offertes par l'USB en 2^e année. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence du Baccalauréat International – premier niveau ou deuxième niveau.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL – PREMIER NIVEAU

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant :

- 4 750 \$ pour programmes universitaires, baccalauréat en sciences infirmières et diplôme en sciences infirmières auxiliaires
- 2 500 \$ pour les programmes collégiaux de deux ans

Ces bourses s'appliquent seulement à la 1^{re} année d'études dans un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans ou à la 1^{re} année d'études dans les programmes collégiaux de deux ans ou plus et elles sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.**

Critères d'admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir terminé le programme du diplôme BI qui inclut les trois composantes du tronc commun – le mémoire, la théorie de la connaissance et le programme de créativité, action, service;
- avoir obtenu au minimum quatre (4) points ou plus dans les trois matières de niveau supérieur et 37 à 45 points pour l'ensemble du diplôme;
- soumettre le relevé du diplôme BI au Registrariat avant le 1^{er} septembre;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission ou la Bourse d'excellence Baccalauréat International - deuxième niveau.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL – DEUXIÈME NIVEAU

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant :

- 4 000 \$ pour programmes universitaires, baccalauréat en sciences infirmières et diplôme en sciences infirmières auxiliaires
- 2 000 \$ pour les programmes collégiaux de deux ans

Ces bourses s'appliquent seulement à la 1^{re} année d'études dans un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans ou à la 1^{re} année d'études dans les programmes collégiaux de deux ans ou plus et elles sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.**

Critères d'admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir terminé le programme du diplôme BI qui inclut les trois composantes du tronc commun – le mémoire, la théorie de la connaissance et le programme de créativité, action, service;

- avoir obtenu au minimum quatre (4) points ou plus dans les trois matières de niveau supérieur et 25 à 36 points pour l'ensemble du diplôme;
- soumettre le relevé du diplôme BI au Registrariat avant le 1^{er} septembre;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N.B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission ou la Bourse d'excellence Baccalauréat International - premier niveau.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL – CERTIFICAT

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable

Ces bourses s'appliquent seulement à la 1^{re} année d'études dans un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans ou à la 1^{re} année d'un programme collégiaux de deux ans ou plus. Elles sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.**

Critères d'admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un diplôme d'une école secondaire du Canada;
- avoir terminé le programme du certificat BI;
- soumettre le relevé du certificat BI au Registrariat avant le 1^{er} septembre;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

Une bourse de 250 \$ sera octroyée pour un cours de niveau supérieur avec une note de passage de 7.

Une bourse de 200 \$ sera octroyée pour les cours de niveau supérieur et de niveau moyen avec une note de passage de 6.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence Baccalauréat International - premier niveau ou deuxième niveau.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE ADVANCED PLACEMENT

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable

Ces bourses s'appliquent seulement à la 1^{re} année d'études dans un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans ou à la 1^{re} année d'un programme collégiaux de deux ans ou plus. Elles sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.**

Critères d'admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un diplôme d'une école secondaire du Canada;
- avoir réussi un ou plusieurs cours du programme Advanced Placement;

- soumettre le relevé de notes du College Board au Registrariat avant le 1^{er} septembre;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

Une bourse de 250 \$ sera octroyée pour un cours avec une note de passage de 5.

Une bourse de 200 \$ sera octroyée pour un cours avec une note de passage de 4.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR

(Offertes en partenariat avec Le français pour l'avenir)

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 4 (deux bourses pour le groupe français langue maternelle et deux bourses pour le groupe français langue seconde)

Montant : 3 000 \$ (Cette bourse est remise en deux versements, 1 500 \$ pour la 1^{re} année et 1 500 \$ pour la 2^e année, à condition de répondre aux critères d'admissibilité pour la 1^{re} année et aux critères de renouvellement pour la 2^e année.)

Critères d'admissibilité :

- être gagnant du Concours national de rédaction du Français pour l'avenir au secondaire;
- être inscrit à temps plein à un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans (minimum de 9 crédits par session enseignés en français à l'USB) ou à un minimum de 60 % d'une charge de cours à un programme collégial de deux ans ou plus.

Critères de renouvellement :

- maintenir une moyenne cumulative de 3,0 ou plus à la fin de la première année;
- se réinscrire à temps plein à une 2^e année consécutive et suivre au moins 9 crédits de cours par session enseignés en français à l'USB ou à 60% d'une charge de cours à un programme collégial.

N. B. : Le premier versement de la bourse doit être utilisé pendant la première année d'université du lauréat ou de la lauréate. Les récipiendaires de cette bourse qui ne sont pas en mesure de fréquenter l'université durant la même année de l'obtention de leur diplôme secondaire verront cette bourse mise en réserve pour un an, au maximum, suivant l'année de l'obtention de leur diplôme secondaire. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois, quel que soit le nombre de fois qu'on gagne le concours national de rédaction du Français pour l'avenir.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR

(Offertes en partenariat avec Le français pour l'avenir)

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2 (une bourse pour le groupe français langue maternelle et une bourse pour le groupe français langue seconde)

Montant : 1 500 \$ (cette bourse est remise en un versement pour la 1^{re} année suivie à l'Université de Saint-Boniface.)

Critères d'admissibilité :

- être gagnant du Concours national de rédaction du Français pour l'avenir au secondaire;
- être inscrit à temps plein à un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans (minimum de 9 crédits par session enseignés en français à l'USB) ou à un minimum de 60% d'une charge de cours à un programme collégial de deux ans ou plus.

N. B. : Le premier versement de la bourse doit être utilisé pendant la première année d'université du lauréat ou de la lauréate. Les récipiendaires de cette bourse qui ne sont pas en mesure de fréquenter l'université durant la même année de l'obtention de leur diplôme secondaire verront cette bourse mise en réserve pour un an, au maximum, suivant l'année de l'obtention de leur diplôme secondaire. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois, quel que soit le nombre de fois qu'on gagne le concours national de rédaction du Français pour l'avenir.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'ADMISSION AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION – ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA (ÉFM)

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en éducation)

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Cette bourse s'applique à la première année d'études dans le programme de baccalauréat en éducation à l'USB.

Critères d'admissibilité :

- avoir fait son 1^{er} baccalauréat à l'USB;
- être admis sans condition à la Faculté d'éducation;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB;
- avoir obtenu la moyenne la plus élevée dans leur premier baccalauréat.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission au baccalauréat en éducation décernée par l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'ADMISSION AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION (USB)

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en éducation)

Nombre : 5

Montant : 500 \$

Ces bourses s'appliquent à la première année d'études dans le programme de baccalauréat en éducation à l'USB.

Critères d'admissibilité :

- avoir fait son 1^{er} baccalauréat à l'USB;
- être admis sans condition à la Faculté d'éducation;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB;
- avoir obtenu l'une des cinq moyennes les plus élevées dans leur premier baccalauréat.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission au baccalauréat en éducation décernée par les ÉFM.

Aucune demande n'est requise.

PRIX DU CONCOURS D'ART ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH PROVINCIAL (CPF)

Ces prix sont offerts sous forme de crédits envers des études à l'Université de Saint-Boniface aux gagnants de première et de deuxième place du concours d'art oratoire dans les catégories suivantes :

- 1) français de base
- 2) français intensif/intégré
- 3) immersion précoce
- 4) immersion tardive
- 5) français
- 6) impromptu

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable selon le nombre de récipiendaires s'inscrivant à l'USB

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être gagnant du concours d'art oratoire de CPF (Manitoba) dans une des catégories nommées ci-haut;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- au moment de l'inscription, présenter la lettre de confirmation d'attribution de la bourse de la part de l'USB.

N. B. : On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois, quel que soit le nombre de fois qu'on gagne le concours d'art oratoire de CPF (Manitoba).

Aucune demande n'est requise

PRIX DU CONCOURS D'ART ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH NATIONAL (CPF)

Ces prix sont offerts sous forme de crédits envers des études à l'Université de Saint-Boniface aux gagnants du concours d'art oratoire dans les catégories suivantes :

- 1) français de base
- 2) français intensif/intégré
- 3) immersion précoce
- 4) immersion tardive
- 5) français

1^{er} prix

Nombre : 5 (1 par catégorie)

Montant : 4 000 \$ par année*

2^e prix

Nombre : 5 (1 par catégorie)

Montant : 3 000 \$ par année*

3^e prix

Nombre : 5 (1 par catégorie)

Montant : 2 000 \$ par année*

***Le nombre d'années pour lequel un étudiant a droit au prix correspond à la durée de son programme. Par exemple, un étudiant qui a obtenu le 2^e prix et qui suit un programme de 2 ans pourrait être admissible à recevoir 3 000 \$ par année pour 2 ans.**

Critères d'admissibilité :

- être gagnant du concours d'art oratoire de CPF national dans une des catégories nommées ci-haut;
- être inscrit à un programme universitaire de 1^{er} cycle de trois ou quatre ans (minimum de 24 crédits dont 21 crédits enseignés en français à l'USB) ou à un programme collégial de deux ans ou plus (minimum de 80 % d'une charge de cours), immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires;
- au moment de l'inscription, présenter la lettre de confirmation d'attribution de la part de l'USB.

Critères de renouvellement :

- maintenir une moyenne cumulative de 3,5 ou plus;
- se réinscrire à chaque année consécutive de son programme (minimum de 24 crédits par année à un programme universitaire dont 21 crédits enseignés en français à l'USB ou de 80 % d'une charge de cours à un programme collégial).

N. B. : Ce prix ne peut pas être réclamé si l'étudiant ou l'étudiante désire transférer ses crédits à l'USB après avoir fait son premier semestre ou des semestres ultérieurs à un autre établissement postsecondaire. On ne peut recevoir à la fois ce prix

et une bourse d'admission, la Bourse d'excellence Baccalauréat International – premier ou deuxième niveau, la Bourse d'excellence Baccalauréat International – certificat ou une bourse de 2^e année offerte basée sur la moyenne cumulative. Dans tous les cas, l'étudiant ou l'étudiante recevra la bourse la plus généreuse. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois, quel que soit le nombre de fois qu'on gagne le concours national d'art oratoire. Les gagnants et gagnantes du Concours d'art oratoire qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme du secondaire peuvent reporter leur prix au mois de septembre après leur diplomation ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Aucune demande n'est requise

BOURSE ADÈLE-ET-LOUIS-MOLGAT

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être un élève de la 11^e année de l'École Jours de Plaine à Laurier qui, parmi les candidats, répond le mieux aux autres critères;
- avoir un bon rendement scolaire;
- faire preuve de leadership auprès de ses pairs;
- participer aux activités en français dans son école;
- avoir le désir de poursuivre ses études postsecondaires à l'Université de Saint-Boniface (minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à un programme collégial).

N. B. : La Bourse Adèle-et-Louis-Molgat sera versée à l'élève sous forme de crédit lorsqu'il s'inscrit à l'Université de Saint-Boniface. Le récipiendaire de cette bourse est aussi admissible aux bourses d'admission de l'Université. Chaque automne, si la bourse n'est pas remise à l'élève à qui elle a été offerte l'année précédente, elle est remise à un étudiant de l'Université qui est finissant de l'École Jours de Plaine. L'ordre de distribution dans ce cas serait : un étudiant de 2^e année, ensuite de 3^e année et enfin de 4^e année inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial.

S'il y a deux finissants de l'École Jours de Plaine en 2^e année à l'USB, la Bourse Adèle-et-Louis-Molgat est décernée à celui qui a obtenu la meilleure moyenne dans ses études de 1^{re} année (minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial). La même logique s'applique si la situation se présente pour des étudiants de la 3^e ou de la 4^e année.

Si aucun étudiant en provenance de l'École Jours de Plaine ne reçoit la bourse, le distribuable de l'année concernée est transféré au programme de bourses général.

Aucune demande n'est requise

BOURSE D'INSCRIPTION EN MÉDECINE JOSEPH-ET-LUCIENNE-BOUCHER DE FRANCOFONDS

Domaine d'études : médecine

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir complété son baccalauréat en sciences à l'Université de Saint-Boniface;
- soumettre une preuve de son inscription en 1^{re} année à une école de médecine au Canada – si aucun candidat en 1^{re} année n'est admissible, les candidats plus avancés dans leur programme de médecine seront pris en considération, en commençant par ceux qui sont inscrits en 2^e année;
- avoir obtenu parmi les candidats et candidates à la bourse la plus haute moyenne dans son baccalauréat en sciences à l'USB.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'inscription en médecine Joseph-et-Lucienne-Boucher de Francofonds](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois.

BOURSE DE RÉUSSITE DANS UNE ACTIVITÉ CULTURELLE

Ces bourses sont offertes à des élèves du secondaire qui se sont distingués dans une activité culturelle dirigée en français et qui seront éventuellement admissibles à l'inscription en 1^{re} année d'un programme universitaire ou collégiale de leur choix à l'USB.

CATÉGORIE : FESTIVAL THÉÂTRE JEUNESSE

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 4

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir participé au Festival théâtre jeunesse du Théâtre Cercle Molière;
- avoir obtenu le prix Meilleur comédien, Meilleure comédienne, Meilleur comédien de soutien ou Meilleure comédienne de soutien dans la catégorie Or (1^{re} place);
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 4

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir participé au Festival théâtre jeunesse du Théâtre Cercle Molière;
- avoir obtenu le prix Meilleur comédien, Meilleure comédienne, Meilleur comédien de soutien ou Meilleure comédienne de soutien dans la catégorie Argent (2^e place);
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 4

Montant : 250 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir participé au Festival théâtre jeunesse du Théâtre Cercle Molière;
- avoir obtenu le prix Meilleur comédien, Meilleure comédienne, Meilleur comédien de soutien ou Meilleure comédienne de soutien dans la catégorie Bronze (3^e place);
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.

CATÉGORIE : CHICANE ÉLECTRIQUE

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 1

Montant : 500 \$ par récipiendaire de la première place jusqu'à un maximum de 2 500 \$ pour un groupe.

Critères d'admissibilité :

- être lauréat ou lauréate de la Chicane électrique du 100 Nons (1^{re} place) ;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.

N.B. Ces bourses ne peuvent pas être réclamées si l'étudiant ou l'étudiante désire transférer ses crédits à l'USB après avoir fait son premier semestre ou des semestres ultérieurs à un autre établissement postsecondaire. Les gagnants et gagnantes d'une bourse qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme du secondaire peuvent reporter leur prix au mois de septembre après l'obtention de leur diplôme d'études secondaire. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois, quel que soit le nombre de fois qu'on gagne un prix au Festival théâtre jeune ou à la Chicane électrique.

Aucune demande n'est requise

BOURSE D'ADMISSION DU FONDS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Domaine d'études : École technique et professionnelle (Communication multimédia)

Nombre : 1

Montant : 1 750 \$ \$ (Cette bourse est remise en deux versements, 1 000 \$ pour la 1^{re} année et 750 \$ pour la 2^e année, à condition de répondre aux critères d'admissibilité pour la 1^{re} année et aux critères de renouvellement pour la 2^e année.)

Critères d'admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un diplôme d'une école secondaire du Canada;
- déposer une demande d'admission au programme Diplôme en communication multimédia au plus tard le 1^{er} juillet;
- avoir obtenu la plus haute moyenne (minimum de 75 %) à la fin de la 12^e année parmi tous les candidats à l'admission au Diplôme en communication multimédia. Cette moyenne est calculée à partir des résultats obtenus dans les cours Français 40S, Anglais 40S et Mathématiques 40S;
- être inscrit à un minimum de 80 % d'une charge de cours au programme Diplôme en communication multimédia, immédiatement après l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Critères de renouvellement :

- maintenir une moyenne cumulative de 3,00 ou plus à la fin de la première année;
- se réinscrire à une 2^e année consécutive au programme Diplôme en communication multimédia et à un minimum de 80 % d'une charge de cours.

N. B. : On ne peut recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence du Fonds de nouvelles technologies.

Aucune demande requise

2 – BOURSES DE MÉRITE ET D'EXCELLENCE

Ces bourses sont accordées à des étudiantes et étudiants de l'USB qui ont un excellent rendement scolaire selon leur programme d'études. Les étudiantes et étudiants provenant de l'extérieur du Manitoba, les résidents permanents du Canada et les étudiants internationaux sont admissibles à ces bourses selon certaines conditions.

L'année dans laquelle l'étudiante ou l'étudiant se situe dans son programme d'études universitaire dépend du nombre de crédits réussis (voir le tableau ci-dessous).

Année	Crédits réussis
1	moins de 24 crédits
2	de 24 à 51 crédits
3	de 54 à 81 crédits
4	plus de 84 crédits

Pour les programmes collégiaux de 2 ans, une étudiante ou un étudiant se situe en 2^e année lorsqu'elle ou il aura réussi 80 % de son programme.

Pour le programme Baccalauréat en sciences infirmières, une étudiante ou un étudiant demeure dans l'année de son programme tant qu'elle ou il ne réussisse pas tous les cours de l'année en question.

BOURSE DE MÉRITE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Domaine d'études : Université / Collégial

Deuxième année d'études dans un programme universitaire ou collégial (à l'exception du programme de baccalauréat en éducation et du programme de baccalauréat en administration des affaires). **Afin d'être admissible à cette catégorie de bourses, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 24 crédits à un programme universitaire dont 18 crédits enseignés à l'USB ou de 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial durant sa 2^e année consécutive d'études à l'USB.**

Nombre : variable

Montant : 750 \$

Université

- Arts
- Sciences
- Travail social
- Traduction (baccalauréat seulement)

N. B. : Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB.

Collégial

- Administration des affaires
- Communication multimédia
- Éducation de la jeune enfance
- Éducation de la jeune enfance (accélééré)
- Informatique
- Sciences infirmières
- Sciences infirmières auxiliaires
- Tourisme

Critères d'admissibilité :

- avoir terminé une charge minimale de cours de 80 % dans un programme collégial ou un minimum de 24 crédits dans un programme universitaire dont 18 crédits enseignés à l'USB, pendant l'année précédente à la 2^e année;
- avoir une moyenne cumulative de 3,50 à 3,99 dans sa 1^{re} année d'études à temps plein à l'USB (tous les dossiers seront évalués selon la moyenne cumulative actuelle);
- être inscrit à une 2^e année consécutive dans un programme d'études de 1^{er} cycle universitaire (minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB) ou dans un programme collégial (minimum de 80 % d'une charge de cours). **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel ou la Bourse Marcel-A.-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Plusieurs bourses d'excellence des programmes d'études sont offertes grâce à des fonds en dotation désignés créés par des donateurs généreux, par exemple :

- Fonds Monseigneur Antoine-Hacault de la Corporation catholique de la santé du Manitoba (7 bourses pour les programmes de santé et de travail social – 4 bourses Hôpital Saint-Boniface, 2 bourses Actionmarguerite et 1 bourse Centre St. Amant);
- La Great West (4 bourses pour des étudiants et étudiantes collégiaux en administration des affaires, en informatique ou en sciences infirmières);
- Francofonds (1 bourse);
- Association étudiante de l'USB (6 bourses).

Domaine d'études : Université / Collégial

Deuxième année d'études dans un programme universitaire ou collégial (à l'exception du programme de baccalauréat en éducation et du programme de baccalauréat en administration des affaires). **Afin d'être admissible à cette catégorie de bourses, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 24 crédits à un programme universitaire dont 18 crédits enseignés à l'USB ou de 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial durant sa 2^e année consécutive d'études à l'USB.**

Nombre : variable

Montant : 1 250 \$

Université

- Arts
- Sciences
- Travail social
- Traduction (baccalauréat seulement)

N. B. : Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB.

Collégial

- Administration des affaires
- Communication multimédia
- Éducation de la jeune enfance
- Éducation de la jeune enfance (accélééré)
- Informatique
- Sciences infirmières
- Sciences infirmières auxiliaires

- Tourisme

Critères d'admissibilité :

- avoir terminé une charge minimale de cours de 80 % dans un programme collégial ou un minimum de 24 crédits dans un programme universitaire dont 18 crédits enseignés à l'USB, pendant l'année précédente à la 2^e année;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00 dans sa 1^{re} année d'études à temps plein à l'USB (tous les dossiers seront évalués selon la moyenne cumulative actuelle);
- être inscrit à une 2^e année consécutive dans un programme d'études de 1^{er} cycle universitaire (minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB) ou dans un programme collégial (minimum de 80 % d'une charge de cours). **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel ou la Bourse Marcel-A.-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE NEIL-GAUDRY

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 1

Montant : 2 250 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir obtenu la moyenne cumulative la plus élevée (minimum de 4,00) parmi les étudiantes et étudiants qui rempliront un formulaire de demande pour la Bourse Louis-Riel;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse Marcel-A.-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE PAUL-RUEST

(Fondée par Marcel A. Desautels)

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- être inscrit à une 2^e année d'études dans un premier baccalauréat ou diplôme à l'USB (à l'exception du programme Baccalauréat en éducation);
- avoir une des deux meilleures moyennes cumulatives (minimum de 4,00) parmi les étudiantes et les étudiants admissibles.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry ou la Bourse Marcel-A.-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE RAYMONDE-GAGNÉ

(Fondée par Marcel A. Desautels)

Domaine d'études : Université (École de travail social) / École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 4

Montant : 1 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- être inscrit à une 3^e ou 4^e année d'études d'un baccalauréat en travail social ou en sciences infirmières à l'USB;
- avoir une des quatre meilleures moyennes cumulatives (minimum de 4,00) parmi les étudiantes et les étudiants admissibles.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence offerte par un autre fonds de bourses de l'USB et basée sur sa moyenne cumulative. Ces bourses seront réparties également entre les deux programmes d'études, dans la mesure du possible.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE RONALD-DUHAMEL

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 1

Montant : 2 750 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- être inscrit à une 2^e année d'études dans un premier baccalauréat ou diplôme à l'USB (à l'exception du programme Baccalauréat en éducation);
- avoir la meilleure moyenne cumulative (minimum de 4,00) parmi les étudiantes et étudiants admissibles.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse Marcel-A.-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS – PROMOTION

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : variable

Montant :

- Moyenne cumulative de 3,00 à 3,49 : 500 \$
- Moyenne cumulative de 3,50 à 3,99 : 1 000 \$
- Moyenne cumulative de 4,00 et plus : 1 500 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir complété Université 1 ou la 1^{re} année du baccalauréat en administration des affaires par admission directe;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, au baccalauréat en administration des affaires (**puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date**);
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS – DISTINCTION

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : variable

Montant :

- Moyenne cumulative de 3,00 à 3,49 : 500 \$
- Moyenne cumulative de 3,50 à 3,99 : 1 000 \$
- Moyenne cumulative de 4,00 et plus : 1 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou à la 4^e année du programme de baccalauréat en administration des affaires (**puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date**);
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ (CNFS) – USB

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en travail social) / École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières et Diplôme en sciences infirmières auxiliaires)

Nombre : 5

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- être inscrit au Baccalauréat en travail social, au Baccalauréat en sciences infirmières ou au Diplôme en sciences infirmières auxiliaires;
- avoir obtenu d'excellentes notes.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel ou une autre bourse de mérite ou d'excellence en sciences infirmières offerte aux étudiantes et étudiants de l'USB.

Aucune demande n'est requise.

PRIX DU CNFS

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en travail social) / École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières et Diplôme en sciences infirmières auxiliaires)

Nombre : 1

Montant : 1 500 \$

Critères d'admissibilité :

Pour obtenir de plus amples renseignements, télécharger une copie du formulaire de demande.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Prix du CNFS](#)

Date limite des demandes : le 13 mars 2020

N. B. : Les demandes doivent être soumises à l'attention de Jacqueline Fortier, Coordonnatrice régionale du CNFS – volet USB, par courriel à l'adresse jfortier@ustboniface.ca.

BOURSE MONSEIGNEUR-ANTOINE-HACAULT – CLINIQUE YOUVILLE

Domaine d'études : École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 60 % d'une charge de cours, en 4^e année du baccalauréat en sciences infirmières;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 3,50 dans le programme;
- soumettre un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) expliquant comment on compte faire preuve de compassion dans la profession d'infirmier ou d'infirmière.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault - CliniqueYouville](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence en sciences infirmières offerte aux étudiantes et étudiants de l'USB.

BOURSE D'EXCELLENCE EN SCIENCES INFIRMIÈRES

(Fondée par Mme Gisèle Lapointe)

Domaine d'études : École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 2

Montant : 1 250 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 60 % d'une charge de cours, en 3^e ou 4^e année du baccalauréat en sciences infirmières;
- avoir une des deux meilleures moyennes cumulatives (minimum de 3,50) parmi les étudiantes et les étudiants admissibles.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence en sciences infirmières offerte aux étudiantes et étudiants de l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE ANTOINE-GABORIEAU

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir fait ses études secondaires au Manitoba;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial; ;
- avoir terminé son avant-dernière année d'études dans un programme à l'USB ou avoir terminé sa dernière année d'un programme à l'USB et avoir été admis dans un autre programme à l'USB à l'automne;
- se distinguer d'abord par la qualité de son français et ensuite par son application à son perfectionnement linguistique;
- fournir une preuve de la qualité de son français par un ou plusieurs moyens (par exemple, soumettre une lettre de recommandation d'un professeur apte à évaluer sa maîtrise du français, avoir obtenu l'attestation de mérite ou d'excellence au Test de maîtrise du français écrit ou avoir obtenu d'excellentes notes dans ses cours de langue française ou de littérature française);

- fournir une preuve de son application à son perfectionnement linguistique (par exemple, cours suivis et réussis, tutorat, conférences, lecture, activités socioculturelles mettant en valeur la langue française, etc.).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Antoine-Gaborieau](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois au cours de ses études à l'USB.

BOURSE ISBISTER

(Offertes par l'Université du Manitoba)

Domaine d'études : Université

Nombre : 2

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- obtenir la meilleure moyenne pendant l'année précédente dans un programme d'études de 1^{er} cycle (minimum 18 crédits enseignés à l'USB);
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,50 pour que sa candidature soit considérée;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, dans un programme d'études de 1^{er} cycle (à l'exception du programme de baccalauréat en éducation).

Aucune demande n'est requise.

BOURSE COMMÉMORATIVE SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT

(Offerte par l'Université du Manitoba)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Nombre : 1

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB,
- être inscrit à la Faculté des arts;
- avoir la meilleure moyenne cumulative (minimum de 3,50) dans son programme d'études à la Faculté des arts;
- avoir complété au minimum un cours en histoire canadienne ou en sciences politiques canadiennes (le cours doit avoir été réussi avec une note minimale d'un B);
- être inscrit à un cours en histoire canadienne ou en sciences politiques canadiennes pendant la session en cours.

Aucune demande d'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE GABRIELLE-ROY

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir la meilleure moyenne cumulative (minimum de 4,00) dans son programme d'études à la Faculté des arts;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB,
- être inscrit en 3^e ou en 4^e année à la Faculté des arts.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite Marcelle-Lemaire.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE DE MÉRITE MARCELLE-LEMAIRE (FONDÉE PAR HÉRITAGE SAINT-NORBERT)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)
Baccalauréat en arts général (avec une majeure en français)
Baccalauréat en arts spécialisé en études françaises

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB;
- être inscrit dans sa 3^e ou 4^e année dans l'un des domaines d'études suivants :
 - baccalauréat en arts général (avec une majeure en français);
 - baccalauréat en arts spécialisé en études françaises;
- avoir une des deux meilleures moyennes cumulatives (minimum de 3,00) parmi les étudiantes et étudiants admissibles.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse Gabrielle-Roy.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE EN SCIENCES ANDRÉ-ET-LÉA-FRÉCHETTE

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir la meilleure ou une des deux meilleures moyennes cumulatives parmi les étudiantes et les étudiants admissibles ayant complété un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 2^e année à la Faculté des sciences de l'USB;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou en 4^e année à la Faculté des sciences de l'USB.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite en sciences Raymond-Bernier, fondée par Claude et feu Réjane Bernier, la Bourse d'excellence Lionel-Fréchette ou la Bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE LIONEL-FRÉCHETTE

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir la meilleure ou une de deux meilleures moyennes cumulatives parmi les étudiantes et les étudiants admissibles ayant complété un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 2^e année à la Faculté des sciences de l'USB;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou en 4^e année à la Faculté des sciences de l'USB.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite en sciences Raymond-Bernier, fondée par Claude et feu Réjane Bernier, la Bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette et la Bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE DE MÉRITE EN SCIENCES RAYMOND-BERNIER, FONDÉE PAR CLAUDE ET FEU RÉJANE BERNIER

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 2

Montant : 2 500 \$ et 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou 4^e année à la Faculté des sciences du baccalauréat de 4 ans avec une majeure conjointe en microbiologie et en biochimie;
- maintenir une moyenne cumulative minimale de 3,50.

N. B. : L'étudiante ou l'étudiant admissible avec la plus haute moyenne reçoit la bourse de 2 500 \$ et celui avec la deuxième meilleure moyenne reçoit la bourse de 1 000 \$. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence Lionel-Fréchette, la Bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette ou la Bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE DU PROGRAMME COOPÉRATIF DE LA MAJEURE CONJOINTE EN SCIENCES

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB au baccalauréat en sciences avec majeure conjointe en biochimie-microbiologie, volet coopératif;
- avoir complété un minimum de 48 crédits dans le cadre du programme coopératif de la majeure conjointe microbiologie-biochimie offerte à la Faculté des sciences de l'USB;
- fournir une preuve de réussite d'au moins un stage coopératif, par exemple, une copie de l'évaluation sommative de son stage, une lettre de recommandation de son superviseur de stage en milieu de travail ou de la professeure ou du professeur ayant évalué le stage. Les répondantes et les répondants doivent être en mesure d'attester à la fois des compétences techniques et des compétences essentielles de la candidate ou du candidat;
- avoir un excellent profil académique.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette Bourse et la Bourse de mérite en sciences Raymond-Bernier, fondée par Claude et feu Réjane Bernier, la Bourse d'excellence Lionel-Fréchette ou la Bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette.

BOURSE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB)

Domaine d'études : Université

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou 4^e année d'un baccalauréat en arts, sciences, travail social ou traduction, ou en 2^e année du baccalauréat en éducation;
- avoir une des deux meilleures moyennes cumulatives (minimum de 3,50) parmi les étudiantes et les étudiants admissibles.

N. B. : On ne peut pas à la fois recevoir cette bourse et une autre bourse de l'USB basée sur la moyenne cumulative. Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB. Ces bourses sont normalement réparties de façon équitable parmi les candidats et les candidates méritants des facultés existantes à l'Université de Saint-Boniface.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE FERNAND-MARION

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00 dans sa 1^{re} année d'études à la Faculté d'éducation (minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB);
- soumettre un texte (d'un maximum de 500 mots, saisi à l'ordinateur) sur un sujet d'actualité dans le domaine de l'éducation;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 2^e année à la Faculté d'éducation.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'excellence Fernand-Marion](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence Lucien-St-Vincent, la Bourse d'excellence en éducation Francofonds ou la Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation.

BOURSE D'EXCELLENCE LUCIEN-ST-VINCENT

BOURSE D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION FRANCOFONDS

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 6 Bourses d'excellence Lucien-St-Vincent et 2 Bourses d'excellence en éducation Francofonds

Montant : 1 250 \$ pour les bourses d'excellence Lucien-St-Vincent et 1 000 \$ pour les bourses d'excellence en éducation Francofonds

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à sa dernière année d'études à la Faculté d'éducation;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB;
- avoir une excellente moyenne;
- démontrer un haut niveau d'engagement envers la promotion de la langue et de la culture française, des qualités marquées de leadership ou de collaboration ou un engagement communautaire;
- soumettre un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de cette bourse.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'excellence Lucien-St-Vincent / Bourse d'excellence en éducation Francofonds](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut recevoir qu'une de ces deux bourses. De plus, on ne peut pas recevoir à la fois l'une de ces deux bourses et la Bourse d'excellence Fernand-Marion ou la Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation.

BOURSE LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION 2^E CYCLE – MAÎTRISE

Domaine : Université (Maîtrise en éducation spécialisée en counseling scolaire)

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- être finissante ou finissant d'une école de la Division scolaire franco-manitobaine;
- être inscrit à la Faculté d'éducation au programme Maîtrise en éducation spécialisée en counseling scolaire;
- avoir une des deux plus hautes moyennes cumulatives parmi les candidatures soumises.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation 2^e cycle - maîtrise](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N.B. : Si aucune demande de bourse d'études 2^e cycle n'est retenue, deux bourses Lucille-T.-Blanchette 1^{er} cycle (valeur de 750 \$ chacune) peuvent être offertes si deux étudiantes ou étudiants répondent aux critères de la bourse d'études 1^{er} cycle.

BOURSE LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION 1^{ER} CYCLE – BACCALAURÉAT

Domaine : Université (Baccalauréat en éducation)

Nombre : 2 ou plus selon les fonds disponibles

Montant : 1 250 \$

Critères d'admissibilité:

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, en 1^{re} ou en 2^e année au baccalauréat en éducation;
- avoir une des plus hautes moyennes cumulatives parmi les candidatures soumises;
- soumettre une preuve de son haut niveau de leadership au travail, par ses activités de bénévolat ou au cours de ses études secondaires et postsecondaires (par exemple, une lettre décrivant comment l'on répond à ce critère, une lettre de recommandation d'une personne qui n'est pas membre de sa famille ni membre du comité de sélection, une attestation, un certificat, etc.).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation \(1^{er} cycle\)](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence Fernand-Marion, la Bourse d'excellence Lucien-St-Vincent ou la Bourse d'excellence en éducation Francofonds. Les bourses seront accordées en priorité aux finissantes et finissants du Complexe scolaire St. Claude et de l'École secondaire Prairie Mountain. S'il n'y a aucune demande de ces écoles, les bourses seront ensuite réservées aux finissantes et finissants d'une école de la Division scolaire franco-manitobaine.

BOURSE D'EXCELLENCE DU FONDS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Domaine d'études : École technique et professionnelle (Communication multimédia)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être inscrit à une 2^e année consécutive du programme Diplôme en communication multimédia (minimum de 80 % d'une charge de cours);
- avoir obtenu la moyenne cumulative la plus élevée (minimum de 3,00) parmi les étudiantes et étudiants admissibles ayant complété un minimum de 80 % d'une charge de cours au programme Diplôme en communication multimédia.

Aucune demande requise

BOURSE GHISLAINE-LACERTE

(Fondée par Lucille T. Blanchette)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Baccalauréat ès arts général (avec une majeure en français)

Baccalauréat ès arts général (avec une majeure en sciences politiques)

Baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises

Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction

Baccalauréat ès arts avec double spécialisation en français et en traduction

Nombre : 1

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir obtenu la meilleure note au cours de français 40S au secondaire parmi les étudiants admissibles;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, en 2^e, 3^e ou 4^e année d'un programme indiqué ci-dessus.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Ghislaine-Lacerte](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : La bourse sera accordée en priorité aux étudiants qui ont fait des études primaires à l'École Lacerte. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence offerte par un autre fonds de bourses de l'USB et basée sur sa moyenne cumulative.

BOURSE ANDRÉ-MARTIN

Domaine d'études : Université (École de traduction)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être résident manitobain ou étudier sur le campus de l'USB;
- être inscrit à un minimum de 12 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou 4^e année du baccalauréat ès arts spécialisé en traduction;
- avoir une moyenne minimale de 3,0 dans un minimum de 12 crédits l'année précédente.

N. B. : Cette bourse est accordée en priorité à l'étudiante ou l'étudiant admissible avec la moyenne la plus élevée. En cas d'égalité, cette bourse est accordée à l'étudiante ou l'étudiant qui aura réussi le plus grand nombre de crédits. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse Ghislaine-Lacerte. S'il n'y a pas de candidate ou de candidat qui réside au Manitoba ou qui étudie sur le campus de l'USB, la bourse est décernée à un étudiant qui habite au Canada dans une région où le français est la langue officielle de la minorité et qui répond aux deux autres critères.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE EN TRADUCTION DE L'USB

Domaine d'études : Université (École de traduction)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou 4^e année du baccalauréat ès arts spécialisé en traduction;
- avoir la meilleure moyenne cumulative dans le programme de baccalauréat ès arts spécialisé en traduction; toutefois, seules les candidatures ayant une moyenne cumulative de 3,5 ou plus seront considérées;
- résider au Manitoba ou avoir résidé au Manitoba et y avoir fait des études secondaires ou universitaires;
- si le nombre de candidats répondant aux exigences ci-dessus est inférieur au nombre de bourses d'excellence en traduction, les bourses non distribuées sont décernées à des étudiantes et étudiants qui habitent au Canada dans une région où le français est la langue officielle de la minorité et qui répondent aux deux premiers critères.

N. B. : En cas d'égalité, cette bourse est accordée en priorité à l'étudiante et l'étudiant qui aura réussi le plus grand nombre de crédits dans le programme de baccalauréat ès arts spécialisé en traduction. On ne peut à la fois recevoir la Bourse d'excellence en traduction et une autre bourse de mérite ou d'excellence offerte par l'USB et basée sur sa moyenne cumulative. L'étudiant demeure admissible à la bourse offerte, le cas échéant, par le Réseau des traducteurs en éducation qui est offerte tous les quatre ans.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DES TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES EN ÉDUCATION

Domaine d'études : Université (École de traduction)

Nombre : variable

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, au baccalauréat ès arts spécialisé en traduction;
- avoir obtenu la meilleure moyenne globale au cours de l'avant dernière année du programme;
- être inscrit à la dernière année du programme;

- être citoyen canadien ou résident permanent.

N. B. : Ces bourses sont offertes successivement aux universités canadiennes qui comptent des programmes de formation en traduction. Dans le passé, les étudiants et les étudiantes de l'Université de Saint-Boniface ont reçu ces bourses en 2004-2005, 2008-2009, 2012-2013 et en 2017-2018. Conformément à une rotation préétablie, la prochaine sélection de lauréats ou de lauréates de l'Université de Saint-Boniface aura lieu en 2021-2022 ou 2022-2013. Pour de plus amples renseignements veuillez suivre le lien suivant : [Bourse d'excellence du RTE](#)

Aucune demande n'est requise

BOURSE MÉDECINS-D'EXPRESSION-FRANÇAISE

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir l'intention de poursuivre ses études en médecine ou dans un autre domaine de la santé au terme de son baccalauréat ès sciences général à la Faculté des sciences;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, au baccalauréat ès sciences général;
- être inscrit à un nombre suffisant de crédits pour terminer son baccalauréat à la fin de l'année académique en cours;
- ne pas prendre plus de quatre (4) ans consécutifs pour obtenir son diplôme en sciences;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,50 dans son baccalauréat ès sciences;
- suivre ou avoir suivi les cours requis pour l'admission dans son programme d'études éventuelles;
- fournir des renseignements sur ses intentions (domaine d'études et établissement envisagés) ainsi que son implication dans la communauté.

Où se procurer la demande : en ligne [Bourse Médecins-d'expression-française](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N.B. : L'étudiante ou l'étudiant qui a satisfait aux critères d'admissibilité et qui a obtenu la plus haute moyenne reçoit la bourse. On ne peut recevoir à la fois cette bourse et la Bourses de mérite en sciences Raymond-Bernier, fondée par Claude et feu Réjane Bernier, la Bourse d'excellence Lionel-Fréchette ou la Bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette.

3 – BOURSES GÉNÉRALES ET DE VIE ÉTUDIANTE

Ces bourses sont accordées à des étudiantes et étudiants selon leur domaine d'études ou leur participation aux activités parascolaires.

BOURSE D'ÉTUDES DE LA LANGUE MINORITAIRE OFFICIELLE

(Offertes par le Bureau de l'éducation française)

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : 500 \$ (250 \$ par semestre)

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 4 cours (12 crédits) universitaires pendant au moins un semestre entre septembre et avril (3 des 4 cours doivent être offerts en français à l'USB) ou avoir une charge de cours d'au moins 70 % pendant au moins un semestre à un programme collégial;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être « résident manitobain », c'est-à-dire avoir résidé au Manitoba durant une période d'au moins 12 mois consécutifs se terminant le jour qui précède la période d'études et y avoir résidé pour toute autre fin que de suivre un programme d'études.

Pour obtenir la liste complète des critères d'admissibilité, veuillez consulter le site d'Éducation Manitoba au http://www.edu.gov.mb.ca/bourses/post_sec.html.

Où se procurer le formulaire de demande : le formulaire sera disponible en ligne au cours du mois de décembre 2019

Dates limites des demandes : le 31 janvier 2020

BOURSE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, au programme Baccalauréat en administration des affaires;
- faire preuve de participation active à des activités, évènements ou projets en lien avec le monde des affaires;
- soumettre une lettre de recommandation d'un membre de la communauté des affaires du Manitoba.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de la chambre de commerce francophone de Saint-Boniface](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On peut recevoir cette bourse qu'une seule fois au cours de son programme d'études de baccalauréat en administration des affaires.

BOURSE LA VÉRENDRYE

(Offerte par la Winnipeg Foundation)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB, en 2^e ou en 3^e année d'un programme universitaire;
- suivre un cours en histoire pendant l'année en cours ou avoir réussi un cours d'histoire;
- maintenir une moyenne cumulative minimale de 3,00;
- soumettre un texte (d'un maximum de 300 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant l'importance des cours d'histoire dans notre système d'éducation.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse La Vérendrye](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE MONSEIGNEUR-ANTOINE-HACAULT

Cette bourse vise à prolonger le travail de M^{gr} Hacault dans le domaine de la vocation et des missions à l'étranger. Profondément attaché aux valeurs de la foi, M^{gr} Hacault a toujours eu à cœur le développement spirituel et chrétien des séminaristes et des gens qui se consacraient au travail de missionnaire auprès des plus démunis du monde. Son empressement à vouloir encourager tous ceux qui exprimaient leur foi par le dévouement et l'esprit de partage a inspiré des gens de toute religion et de toute origine, et ce, dans la plus grande humilité et au service de Dieu.

Domaine : Bourse de mission à caractère spirituel ou humanitaire

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- être séminariste du diocèse de Saint-Boniface et désirer poursuivre des études théologiques ou;
- être étudiante ou étudiant de l'USB et désirer appuyer le travail des missions par sa participation au Service d'animation spirituelle de l'USB ou;
- être étudiante ou étudiant de l'USB ou avoir récemment obtenu un diplôme et souhaiter travailler en mission à caractère spirituel ou humanitaire dans un pays en voie de développement ou;
- faire partie du diocèse de Saint-Boniface et avoir un projet de vie consacrée;
- soumettre un rapport au Bureau de développement une fois la mission complétée (une représentation du Bureau de développement et du donateur est obligatoire au comité de sélection);
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant comment l'on répond aux exigences d'admissibilité de la bourse et une copie du budget, s'il s'agit d'un projet.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre et le 31 janvier (sous réserve des fonds disponibles)

BOURSE ABBÉ-MAURICE-DENISET-BERNIER

Domaine : Épanouissement spirituel et personnel, humanisme

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- mettre en œuvre un projet ou des activités de groupe favorisant l'épanouissement spirituel et religieux des étudiantes et étudiants de l'USB qui appartiennent et qui s'identifient à la communauté francophone du Manitoba;
- par voie du projet ou des activités, contribuer à l'épanouissement spirituel et personnel des étudiants et étudiantes, et ce, par le développement chez eux des valeurs chrétiennes ou humanistes d'amour, de charité et d'entraide essentielles à la construction d'un monde meilleur;
- soumettre un rapport au Bureau de développement une fois le projet ou les activités complétés (une représentation du Bureau de développement et du donateur est obligatoire au comité de sélection).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Abbé-Maurice-Deniset-Bernier](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre et 31 janvier (sous réserve des fonds disponibles)

BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.

(Fondée par la Classe de Rhétorique 1950)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 2 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire;
- avoir terminé au moins une année d'études à temps plein (18 crédits au minimum) à l'USB;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 2,00;
- se signaler par son humanisme, ses valeurs et ses qualités personnelles, en particulier par son respect d'autrui, sa charité, son amabilité, sa bonne humeur, son empressement à rendre service, ainsi que par sa fierté et sa diligence à mieux connaître la langue et la culture canadiennes-françaises;

- soumettre une lettre de recommandation d'une personne qui n'est pas membre de sa famille ni membre du comité de sélection.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J.](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.

(Fondée par la Classe de Rhétorique 1950)

Domaine d'études : Collégial

Nombre : 1

Montant : 1 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- avoir terminé au moins une année d'études à temps plein (60 % d'une charge de cours dans un programme collégial);
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 2,00;
- se signaler par son humanisme, ses valeurs et ses qualités personnelles, en particulier par son respect d'autrui, sa charité, son amabilité, sa bonne humeur, son empressement à rendre service, ainsi que par sa fierté et sa diligence à mieux connaître la langue et la culture canadiennes-françaises;
- soumettre d'une lettre de recommandation d'une personne qui n'est pas membre de sa famille ni membre du comité de sélection.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J.](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE SPORTIVE JULIE-PAILLÉ

Ces bourses sont décernées à des étudiantes et des étudiants admissibles inscrits à la 1^{re} ou à la 2^e année de leur programme d'études universitaires et collégiales à l'USB et qui participent aux équipes sportives.

CATÉGORIE 1 :

Domaine d'études : Université / Collégial (1^{re} année d'études)

Nombre : 2 au minimum

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité pour les étudiants et les étudiantes de la 1^{re} année :

- avoir fait ses études secondaires dans une école française ou d'immersion du Manitoba;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, au plus tard un an après avoir terminé ses études secondaires;
- avoir été sélectionné pour jouer dans une équipe sportive féminine ou masculine de l'USB qui joue au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC).

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite sportif Fréchette-Fredette. Une étudiante ou un étudiant ayant fréquenté un autre établissement postsecondaire après la diplomation du secondaire n'est pas admissible à la Bourse sportive Julie-Paillé – catégorie 1. Si l'étudiante ou l'étudiant choisi de prendre une année de congé après le secondaire, elle ou il doit accepter son offre de bourse auprès du Directeur adjoint du service des activités sportives et récréatives avant le 1^{er} décembre suivant la diplomation du secondaire.

Aucune demande n'est requise.

CATÉGORIE 2 :

Domaine d'études : Université / Collégial (2^e année d'études)

Nombre : variable selon les fonds disponibles

Montant : 200 \$

Critères d'admissibilité pour les étudiantes et les étudiants de la 2^e année :

- avoir complété pendant la 1^{re} année un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- avoir maintenu une moyenne minimale de 2,5 durant sa 1^{re} année d'études;

- être inscrit à une 2^e année consécutive à l'USB (minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à un programme collégial);
- Participer à une équipe sportive féminine ou masculine de l'USB qui joue au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC) durant sa 2^e année d'études à l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE DE MÉRITE SPORTIF FRÉCHETTE-FREDETTE

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 5

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité pour les étudiants et les étudiantes de la 1^{re} année :

- être diplômée ou diplômé d'une école française ou d'immersion du Manitoba;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial, au plus tard un an après avoir terminé ses études secondaires;
- avoir été sélectionné pour jouer dans l'équipe féminine ou masculine de volleyball de l'USB qui joue au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC).

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse sportive Julie-Paillé (CATÉGORIE 1). Si l'étudiante ou l'étudiant choisit de prendre une année de congé après le secondaire, elle ou il doit accepter son offre de bourse auprès du Directeur adjoint du service des activités sportives et récréatives avant le 1^{er} décembre suivant la diplomation du secondaire.

Dans le cas où une ou plusieurs de ces 5 bourses n'ont pas pu être distribuées, l'USB se réserve le droit d'offrir les bourses non remises à un ou une étudiante en 2^e, 3^e et/ou 4^e année évoluant au sein de l'équipe féminine ou masculine de volleyball de l'USB, et qui démontre dans l'exercice du sport, un haut niveau d'engagement envers la promotion de la langue française.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE SPORTIVE

Domaine : Participation aux équipes de l'USB qui jouent au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC)

Nombre : 45 environ

Montant : 300 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir été choisi pour jouer avec une équipe de l'USB qui joue au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC);
- avoir participé au minimum à 75 % des parties et des séances d'entraînement.

N. B. : Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'ANIMATION CULTURELLE – BOURSAC

Domaine : Vie étudiante et culturelle

Nombre : variable

Montant : variable

Par l'entremise de la Boursac, le Service d'animation culturelle (SAC) met à la disposition des étudiantes et étudiants les ressources humaines, financières ou techniques dont ils ont besoin pour mettre sur pied divers projets culturels.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'animation culturelle - BOURSAC](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSE DE MÉRITE VIE ÉTUDIANTE – ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'USB (AEUSB)

Domaine : vie étudiante

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- avoir contribué de façon exceptionnelle à la vie étudiante de l'USB;
- ne pas avoir reçu de rémunération pour cette contribution.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de mérite - vie étudiante AEUSB](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

N. B. : Les membres élus de l'AEUSB ne sont pas admissibles à la Bourse de mérite vie étudiante – AEUSB.

BOURSE AEUSB POUR LES ÉTUDIANTS PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS ET INUITS

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable jusqu'à un maximal de 4 000 \$

Critères d'admissibilité :

- fournir une preuve d'ascendance des Premières Nations, Métis ou Inuits;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 2,00 (pour les étudiants actuels de l'USB ou d'un autre établissement postsecondaire);
- avoir une moyenne minimale de 60 % dans les cours de la 12^e année du secondaire (pour les nouveaux étudiants admis à l'USB provenant directement d'une école secondaire canadienne);
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant pourquoi vous méritez la bourse.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse AEUSB pour les étudiants Premières Nations, Métis et Inuits](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE AEUSB POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable, mais limité

Critères d'admissibilité :

- avoir le statut d'étudiant international;
- avoir réussi au minimum 18 crédits dans programme universitaire ou 60 % d'une première année d'un programme collégial;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00;
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant pourquoi vous méritez la bourse.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse AEUSB pour les étudiants internationaux](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSE « VOLER PLUS HAUT »

(Offertes par le Business Council of Manitoba)

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour télécharger une copie du formulaire de demande, veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.businesscouncil.mb.ca/>.

Date limite des demandes : le 31 mars

BOURSE POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES

L'USB a des ressources limitées pour appuyer des projets à caractère extraordinaire. Les étudiants et étudiantes qui souhaitent présenter une demande pour une initiative spéciale doivent soumettre une demande qui décrit le projet en question et un budget détaillé y compris les autres sources d'appui financier. De plus, ils doivent soumettre un rapport avant de recevoir la bourse. Avant de présenter une demande, les étudiants auraient avantage à vérifier l'admissibilité de leur projet et la disponibilité de ressources financières en communiquant avec la direction du Bureau de développement de l'USB. Des projets d'étude à l'étranger peuvent être considérés dans le cadre de ces bourses spéciales. Compte tenu de ressources financières limitées pour ces bourses, la participation d'une représentation du Bureau de développement au comité de sélection sera requise.

Où présenter sa demande : au Registrariat

Date limite des demandes : aucune

BOURSE DE RECHERCHE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire;
- réaliser un projet de recherche en lien avec un programme d'études offert à l'USB;
- réaliser ce projet en collaboration avec un professeur ou une professeure universitaire de l'USB;
- soumettre une courte description du projet, une copie du budget et une attestation du professeur ou de la professeure qui vous encadre dans le projet;
- soumettre un rapport du projet de recherche au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 30 avril.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de recherche de l'APPUSB](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N.B. : Cette bourse est remise en deux tranches, soit une au 1^{er} semestre et l'autre une fois le rapport du projet de recherche reçu par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. On ne peut recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de recherche de la Bibliothèque Alfred-Monnin.

PRIX PÈRE-ÉMILE-LALONDE-S.J. EN LITTÉRATIE INFORMATIONNELLE

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2

Montant : 1^{ère} place 1 000 \$; 2^e place 750 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir été inscrit à un programme d'études du premier cycle universitaire (minimum 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB) ou à un programme collégial à temps plein (minimum de 80 % d'une charge de cours) durant l'année scolaire précédant la remise de ces prix en avril;
- avoir complété la dissertation pour un cours universitaire ou collégial durant l'intersession, la session d'automne ou la session d'hiver précédant la remise de ces prix en avril;
- avoir entièrement rédigé la dissertation dans le contexte d'un travail individuel (et non pas de groupe);
- soumettre un dossier de candidature complet conformément aux exigences du formulaire de mise en candidature.

Documentation requise pour l'évaluation des candidatures :

- un journal de recherche conforme au gabarit établi;
- une copie propre de la dissertation finale saisie à l'ordinateur (sans notes, sans remarques ou commentaires d'ajoutés);
- une copie de la description du travail assigné par le professeur ou la professeure;

- le formulaire de candidature;
- une lettre de recommandation d'un membre du corps professoral confirmant la qualité de la dissertation par son organisation, la présentation du contenu, la compréhension du sujet, la pertinence et la valeur des ressources consultées.

Où se procurer les formulaires requis:

- [Formulaire de candidature](#)
- [Gabarit du journal de recherche](#)
- [Exemple du journal de recherche](#)

Date limite des demandes : 2 semaines avant la date de la Journée du savoir

BOURSE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALFRED-MONNIN

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à un programme collégial;
- assister à la réalisation d'un projet de recherche sous la supervision d'un professeur de l'USB ou d'un membre du personnel de l'USB;
- le projet de recherche ne doit pas faire partie des exigences d'un cours ou du travail de stage et doit être entrepris une fois que la bourse est accordée;
- soumettre au Registrariat un formulaire de demande et une lettre de recommandation du professeur ou du membre du personnel qui encadre le projet de recherche en question;
- à la fin du projet de recherche, soumettre deux (2) copies d'un rapport du projet de recherche signé par le professeur ou le membre du personnel responsable du projet de recherche au Registrariat au plus tard le 30 avril. Le rapport du projet de recherche doit suivre le gabarit intitulé « Rapport de l'étudiant – Bourse de recherche ».

Où se procurer les formulaires requis :

- [Formulaire de candidature](#)
- [Gabarit du rapport de l'étudiant – Bourse de recherche](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N.B. Cette bourse est versée sous forme de crédit en deux versements égaux, soit une au 1^{er} semestre et l'autre une fois le rapport du projet de recherche reçu par le Registrariat. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de recherche de l'Association des professeurs et professionnels de l'USB (APPUSB).

4 – BOURSES DE SOUTIEN FINANCIER

Ces bourses ont pour but de soutenir les étudiantes et étudiants en besoin d'aide financière.

SUBVENTIONS CONDITIONNELLES POUR FRAIS DE SCOLARITÉ – ÉDUCATION DE LA JEUNE ENFANCE

Domaine d'études : École technique et professionnelle (Éducation de la jeune enfance)

Nombre : variable

Montant : maximum de 4 000 \$ par année

Ces subventions s'adressent aux étudiants et étudiantes inscrits à un programme approuvé de deux ou trois ans en éducation des jeunes enfants.

Critères d'admissibilité :

- avoir le droit de travailler au Canada;
- soumettre une demande dans les 60 jours suivant le début des cours;
- être inscrit à un programme de jour approuvé d'une durée de deux ou de trois ans en éducation des jeunes enfants
(Remarque : les personnes inscrites à un programme de formation en milieu de travail ne sont pas admissibles);
- terminer avec succès la première année d'un programme d'études menant à un diplôme en éducation des jeunes enfants;
- confirmer son inscription à la deuxième année du programme d'études menant au diplôme en éducation des jeunes enfants;
- achever ce programme en deux ou en trois années consécutives;
- promettre de travailler deux années consécutives dans un programme de garde d'enfants autorisé du Manitoba en commençant dans les 90 jours suivant l'obtention de son diplôme en éducation des jeunes enfants.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Subventions conditionnelles pour frais de scolarité - Éducation de la jeune enfance](#)

Pour plus de renseignements, communiquer avec Apprentissage et garde des jeunes enfants Manitoba au 204-945-0776 ou sans frais au 1-888-213-4754.

Date limite des demandes : 60 jours après le début des cours

N. B. : Les formulaires de demande complétés doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Manitoba apprentissage et garde des jeunes enfants - Finances
114, rue Garry, bureau 219
Winnipeg (Manitoba) R3C 4V6

BOURSE DE BESOIN DE LA RÉGIE GÉNÉRALE DES SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE – PROGRAMME D'EXEMPTION DE DROITS DE SCOLARITÉ

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable (décernée sous forme d'exemption de droits de scolarité)

Ces bourses s'insèrent dans le cadre du programme d'exemption des droits de scolarité et sont destinées aux étudiants et aux étudiantes vivant présentement ou ayant vécu sous la responsabilité des services aux enfants et à la famille de la province du Manitoba.

Critères d'admissibilité :

- vivre ou avoir vécu sous la responsabilité des services aux enfants et à la famille;
- avoir fait demande d'admission à la première année d'un programme d'études (universitaire ou collégial) à l'USB, avoir entamé le processus de demande d'admission à l'USB, avoir reçu une offre d'admission de l'USB pour l'année scolaire en cours ou être présentement aux études à l'USB;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial pendant sa première année à l'USB;
- avoir plus de 18 ans ou atteindre l'âge de 18 ans durant l'année scolaire en cours;
- prouver un besoin financier.

Critères de renouvellement :

- maintenir une moyenne cumulative minimale de 2,00;

- prouver à nouveau un besoin financier;
- maintenir une charge minimale de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial pendant la durée de son programme d'études (années consécutives);
- demeurer en communication régulière avec l'USB, la Régie des services à l'enfant et à la famille désignée ou les autorités provinciales afin de faciliter la surveillance et l'administration du programme.

Durée maximale de la bourse :

- programmes de 2 ans : durée maximale de 3 ans
- programmes de 3 ans : durée maximale de 5 ans
- programmes de 4 ans : durée maximale de 6 ans

Où se procurer le formulaire de demande : au lien <https://www.futuresforward.ca/tuition-waivers> ou communiquer avec Laura-Lynne Hildebrand, coordonnatrice du programme d'exemption des droits de scolarité à Youth Employment Services, à l'adresse lhildebrand@yesmb.ca ou par téléphone au 204-987-8661, poste 671.

Date limite des demandes : le 31 mars

N. B. : Le formulaire de demande de bourse dûment complété doit premièrement être présenté à la coordonnatrice du programme d'exemption des droits de scolarité qui confirmera l'admissibilité de la candidate ou du candidat au programme d'exemption de droits de scolarité et fera parvenir la demande vérifiée au Registrariat de l'USB. Aux fins d'attribution de cette bourse, la définition de l'année scolaire peut comprendre les cours offerts au printemps et à l'été.

BOURSE DE BESOIN DE L'AEUSB

BOURSE DE BESOIN DE L'APPUSB

BOURSE DE BESOIN DE L'APETP

BOURSE DE BESOIN CECILE-BELLECC POUR ÉTUDIANTS AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION

BOURSE DE BESOIN DE L'USB

Les bourses de besoin sont offertes en priorité à la clientèle étudiante à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits ou plus dans un programme universitaire ou 60 % d'une charge de cours à un programme collégial) selon les fonds disponibles d'année en année. Ces bourses visent à accorder un soutien aux catégories d'étudiantes et d'étudiants ayant les plus grands défis face au financement de leurs études, entre autres, les personnes ayant des besoins spéciaux, les personnes réfugiées ou immigrantes, les adultes ayant des responsabilités familiales, etc.

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable, mais limité

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- prouver un besoin financier;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 2,50;
- Présenter une copie de l'avis d'attribution d'aide financière (cet avis démontre l'admissibilité à un prêt étudiant du gouvernement).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de besoin de l'USB, l'APPUSB, de l'AEUSB, Cécile Bellec](#)

Dates limites des demandes : le 15 octobre et le 15 février (sous réserve des fonds disponibles)

N. B. : On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois par année académique.

BOURSE LOUIS-RIEL

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable (minimum de 500 \$ à un maximum de 2 400 \$ pour des études à temps plein, soit un minimum de 24 crédits enseignés à l'USB ou de 80 % d'une charge de cours à un programme collégial); pour les étudiants à temps partiel, la bourse sera calculée à 100 \$ par crédit universitaire et au prorata pour les cours collégiaux.

Critères d'admissibilité :

- être d'ascendance métisse;
- prouver un besoin financier;
- être inscrit à l'USB.

L'étudiante ou l'étudiant doit compléter **deux formulaires de demande**. Le formulaire du Louis Riel Institute (LRI) sert à vérifier la généalogie et doit être expédié directement au LRI par les candidats. Le formulaire de l'Université de Saint-Boniface (USB) sert à vérifier le besoin financier et la charge de cours des candidats et doit être remis directement au Registrariat de l'USB.

La priorité dans la distribution des bourses est d'abord accordée aux étudiants et étudiantes à temps plein qui ont le plus grand besoin de soutien financier et par la suite aux autres étudiants à temps plein avec un moins grand besoin financier.

Après, la priorité est accordée aux étudiants à temps partiel avec le plus grand besoin de soutien financier, suivis de ceux avec de moins grands besoins financiers. Le montant de la bourse accordée aux étudiants et étudiantes à temps partiel est calculé au prorata, toutefois en garantissant un montant minimal de 500 \$.

Où se procurer les deux formulaires de demande : en ligne [Bourse Louis-Riel](#) (formulaire USB) et [Bourse Louis-Riel](#) (formulaire Louis Riel Institute)

Date limite des demandes : le 30 septembre et le 31 janvier (sous réserve des fonds disponibles)

N. B. : On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois par année académique.

MANITOBA ASSOCIATION OF SCHOOL SUPERINTENDENTS/MANITOBA TEACHERS' SOCIETY INDIGENOUS TEACHER CANDIDATE SCHOLARSHIP FUND

(Bourse offerte par la Winnipeg Foundation)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être d'ascendance autochtone;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB
- être inscrit à la Faculté d'éducation;
- prouver un besoin financier;
- avoir une bonne moyenne;
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la bourse.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de la Manitoba Association of School Superintendants/Manitoba Teachers' Society Indigenous Teacher Candidate Scholarship Fund](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

(Offertes par la Manitoba Teachers' Society)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 3 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 24 crédits enseignés à l'USB, en dernière année du baccalauréat en éducation;
- avoir une bonne moyenne;
- prouver un besoin financier;
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la Bourse de la Manitoba Teachers' Society.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de la Manitoba Teacher's Society](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY – MÉTIS

(Offertes par la Manitoba Teachers' Society)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 3 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être d'ascendance métisse;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits enseignés à l'USB, en dernière année du baccalauréat en éducation;
- avoir une bonne moyenne;
- prouver un besoin financier;
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la Bourse de la Manitoba Teachers' Society - Métis.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de la Manitoba Teacher's Society - Métis](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE VICTOR-AND-MARIE-WYATT

(Offertes par la Winnipeg Foundation)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 2 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, en 1^{re} année à la Faculté d'éducation;
- prouver un besoin financier;
- avoir une bonne moyenne;
- avoir un diplôme secondaire d'une école de la Division scolaire Louis-Riel;
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la Bourse Victor-and-Marie-Wyatt.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Victor-and-Marie-Wyatt](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE DE LA FOUNDATION FOR REGISTERED NURSES OF MANITOBA

Domaine d'études : École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : variable

Montant : variable (minimum de 500 \$)

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 80 % d'une charge de cours, en 3^e ou 4^e année du Baccalauréat en sciences infirmières;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 2,50;
- prouver un besoin financier.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de la Foundation for Registered Nurses of Manitoba](#)

Date limite des demandes : le 15 octobre

BOURSE DE BESOIN SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT

(Offerte par l'Université du Manitoba)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Nombre : 1

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, en 3^e ou 4^e année à la Faculté des arts;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00 dans son programme d'études à la Faculté des arts;
- avoir complété ou être inscrit au minimum de deux cours en histoire canadienne ou en sciences politiques canadiennes;
- prouver un besoin financier.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses de besoin Sénateur-Gildas-Molgat](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE DE BESOIN EN TRAVAIL SOCIAL

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en travail social)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB au baccalauréat en travail social;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 2,50;
- prouver un besoin financier.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de besoin en travail social](#)

Date limite des demandes : le 15 octobre

N. B. : On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois.

5 – BOURSES DE MOBILITÉ

Ces bourses appuient des études ou du perfectionnement à l'extérieur de l'USB.

BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS

Mobilité internationale – université de langue française

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : 1

Montant : 5 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être de citoyenneté canadienne ou avoir la résidence permanente;
- être inscrit en 3^e ou en 4^e année du Baccalauréat en administration des affaires durant l'année du voyage;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00;
- faire preuve de satisfaire aux exigences d'admission de l'université d'accueil;
- soumettre une lettre d'appui d'une professeure ou d'un professeur du programme Baccalauréat en administration des affaires;
- soumettre une lettre de motivation qui fournit des précisions sur le projet de mobilité;
- soumettre des pièces justificatives une fois l'activité terminée : reçus pour dépenses admissibles, attestation, entre autres;
- une fois le voyage complété, soumettre un rapport écrit.

Ces bourses sont attribuées au mérite, selon l'excellence de l'ensemble des dossiers de candidatures soumises.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Marcel-A.-Desautels - Université de langue française](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

N. B. : Il n'est pas possible de recevoir cette bourse pour effectuer un voyage durant le dernier semestre d'étude avant la diplomation.

BOURSE MARCEL-A.-DESAUTELS

Mobilité internationale – université dont la langue d'enseignement est autre que le français ou l'anglais

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : 2

Montant : 5 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être de citoyenneté canadienne ou avoir la résidence permanente;
- être inscrit en 3^e ou en 4^e année du Baccalauréat en administration des affaires durant son voyage;
- avoir une moyenne cumulative de 3,00;
- faire preuve de satisfaire aux exigences d'admission de l'université d'accueil;
- soumettre une lettre d'appui d'une professeure ou d'un professeur du programme Baccalauréat en administration des affaires;
- soumettre une lettre de motivation qui fournit des précisions sur le projet de mobilité;
- soumettre des pièces justificatives une fois l'activité terminée : reçus pour dépenses admissibles, attestation, entre autres;
- une fois le voyage complété, soumettre un rapport écrit.

Ces bourses sont attribuées au mérite, selon l'excellence de l'ensemble des dossiers de candidature soumis.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Marcel-A.-Desautels - université dont la langue d'enseignement est autre que le français ou l'anglais](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

N. B. : Il n'est pas possible de recevoir cette bourse pour effectuer un voyage durant le dernier semestre d'étude avant la diplomation.

BOURSE LÉGION D'HONNEUR *

(Fondée par la sénatrice Maria Chabut)

La Bourse Légion d'honneur est attribuée à des individus ou à des équipes de l'USB – étudiants et étudiantes, cadre professoral, membres du personnel – dont le projet est tout particulièrement susceptible de nourrir ou de diversifier les échanges universitaires entre le Manitoba français et la France.

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité du projet ou de l'activité :

- enrichir les rapports entre universitaires francophones du Manitoba et de la France;
- avoir la clientèle étudiante de l'USB comme bénéficiaire principal;
- accroître la vitalité culturelle et linguistique de la francophonie manitobaine;
- comporter un aspect novateur et original;
- avoir lieu au Manitoba ou en France;
- se dérouler dans l'année universitaire suivant l'obtention de la bourse;
- une fois l'activité ou le projet complété, la ou le récipiendaire doit soumettre un rapport écrit décrivant comment sa participation à l'activité ou le projet a enrichi ses rapports avec d'autres étudiants universitaires francophones du Manitoba et de la France ainsi que l'effet de son expérience sur la vitalité culturelle et linguistique de la francophonie manitobaine.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Légion d'honneur](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSE DE MOBILITÉ ET DE PERFECTIONNEMENT DE L'AEUSB

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- participer à une activité de perfectionnement ou de mobilité, d'une durée maximale d'un an dans le cadre de ses études ou de ses activités parascolaires à l'USB;
- soumettre une lettre de motivation et une copie du contrat de stage, le cas échéant;
- soumettre des pièces justificatives une fois l'activité terminée : reçus pour dépenses admissibles, attestation, entre autres.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de mobilité et de perfectionnement de l'AEUSB \(USB\)](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre et le 31 janvier

N. B. : Les membres élus de l'AEUSB ne sont pas admissibles à cette bourse pour des activités en lien avec leur participation au conseil d'administration de l'AEUSB.

VOIR AUSSI les Bourses Monseigneur-Antoine-Hacault et les Bourses Abbé-Maurice-Deniset-Bernier dans la section 3, Bourses générales et vie étudiante, pour des missions et des voyages à caractère humanitaire.

BOURSE DE MOBILITÉ FRANCOPHONIE EN SANTÉ CNFS-FAFS

Domaine d'études : Université (Faculté des arts et faculté des sciences)

Nombre : maximum annuel de trois (3)

Montant : variable, maximum de 1 000 \$ par bourse

Critères d'admissibilité :

- participer à une activité de perfectionnement dans le cadre d'un colloque, d'un congrès ou d'un forum national dont le but est de promouvoir le domaine de la santé;
- participer activement à l'activité dont il est question (par l'entremise d'une communication orale, de la présentation d'une affiche, etc.);
- durée du séjour national est d'un minimum de deux (2) jours et d'un maximum de sept (7) jours;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme de la FAFS;
- mobilité de l'étudiante ou de l'étudiant aura eu lieu avant sa dernière session d'études universitaires;

- soumettre une lettre de motivation (sommaire de la valeur ajoutée au programme de la Francophonie en santé par la participation de l'étudiante ou de l'étudiant, maximum de 300 mots), les détails de l'activité (à la page 3 de la présente demande), la confirmation d'inscription à l'activité (congrès, colloque ou forum, le cas échéant) et le budget (à la page 4 de la présente demande);
- soumettre les pièces justificatives une fois l'activité terminée (reçus pour dépenses admissibles, attestation, etc.).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de mobilité Francophonie en santé CNFS-FAFS](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre, le 31 janvier et le 30 mai

N.B. Les bourses de mobilité sont distribuées en fonction des demandes reçues et des revenus distribuables. La demande doit être soumise au Registrariat.

BOURSE POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES

L'USB a des ressources limitées pour appuyer des projets à caractère extraordinaire. Les étudiants et étudiantes qui souhaitent présenter une demande pour une initiative spéciale doivent soumettre une demande qui décrit le projet en question et un budget détaillé y compris les autres sources d'appui financier. De plus, ils doivent soumettre un rapport avant de recevoir la bourse. Avant de présenter une demande, les étudiants auraient avantage à vérifier l'admissibilité de leur projet et la disponibilité de ressources financières en communiquant avec la direction du Bureau de développement de l'USB. Des projets d'étude à l'étranger peuvent être considérés dans le cadre de ces bourses spéciales. Puisque les ressources disponibles pour ces demandes sont limitées et variables d'une année à l'autre, le comité de sélection doit inclure une représentation du Bureau de développement.

Date limite des demandes : aucune

B - PRIX ET MÉDAILLES

Les prix et médailles sont décernés aux finissantes et finissants de l'USB qui ont un excellent rendement scolaire et qui ont contribué de façon remarquable au rayonnement de l'USB.

MÉDAILLE D'OR DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Une seule médaille est offerte pour tous les programmes universitaires. Celle-ci est décernée à la finissante ou au finissant qui a obtenu la plus haute moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme de 1^{er} cycle. La ou le récipiendaire de la médaille d'or de l'Université du Manitoba n'est pas admissible à la médaille d'excellence.

MÉDAILLES D'EXCELLENCE

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 1 par programme

Décernées aux finissantes et finissants des programmes universitaires (arts, administration des affaires, éducation, sciences et travail social) de 1^{er} cycle (moyenne minimale 3,80) et de 2^e cycle (moyenne minimale 4,00), qui obtiennent les meilleurs résultats dans un programme d'études conduisant au baccalauréat et à la maîtrise et aux finissantes et finissants des programmes collégiaux qui obtiennent les meilleurs résultats (moyenne minimale 3,80) dans leur programme d'études conduisant au diplôme ou au baccalauréat.

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Domaine d'études : Collégial

Nombre : 1

Décernée à une finissante ou à un finissant d'un programme collégial qui a obtenu les meilleurs résultats dans un programme d'études postsecondaires menant à un diplôme ou au baccalauréat.

MÉDAILLE D'EXCELLENCE - ASSOCIATION OF REGISTERED NURSES OF MANITOBA

Domaine d'études : École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 1

Décernée à la finissante ou au finissant du baccalauréat en sciences infirmières ayant obtenu la plus haute moyenne de diplomation (minimum 3,75).

PRIX DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant du baccalauréat en éducation qui :

- a poursuivi ses études en éducation à temps plein;
- a l'intention d'enseigner en français au Manitoba dans le système scolaire public;
- a démontré un engagement dévoué lors de ses stages;
- a démontré un haut niveau d'engagement envers la promotion de la langue et de la culture française

PRIX D'EXCELLENCE GROUPE INVESTORS

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 750 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant qui a maintenu une excellente moyenne dans son programme et qui a contribué de façon remarquable au rayonnement de l'USB.

PRIX D'EXCELLENCE POWERCORP

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 750 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant qui a maintenu une excellente moyenne dans son programme et qui a contribué de façon remarquable au rayonnement de l'USB.

PRIX FRANCOFONDS

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2

Montant : 500 \$

Décernés aux finissantes ou aux finissants ayant un bon rendement académique et une implication communautaire exemplaire au sein de la communauté francophone du Manitoba. Un prix est décerné au niveau universitaire et un autre au niveau collégial.

PRIX GILBERT-ROSSET

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation ou École de traduction)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Ce prix est offert en alternance à une finissante ou à un finissant inscrit à la Faculté d'éducation ou à l'École de traduction. Il a pour but de souligner de façon particulière l'amélioration de la qualité du français d'une étudiante ou d'un étudiant au cours de l'année universitaire.

PRIX LUC-ALARIE

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à la finissante ou au finissant de l'USB qui a obtenu la plus haute moyenne durant sa dernière année parmi la clientèle étudiante ayant fait une majeure en sciences politiques, en philosophie ou en histoire.

PRIX LUCIEN-ST-VINCENT

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant de la Faculté d'éducation ayant une excellente moyenne et qui a démontré un haut niveau d'engagement envers la promotion de la langue et de la culture françaises, des qualités marquées de leadership et un engagement communautaire.

PRIX MARCEL-A.-DESAUTELS

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Décerné à la finissante ou au finissant du baccalauréat en administration des affaires qui a conservé la plus haute moyenne.

PRIX DU RÉSEAU DES DIPLÔMÉS

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2

Prix : Une bague

Décernés aux finissantes ou finissants qui ont contribué, de façon remarquable, à la vie étudiante à l'USB. Un prix est décerné au niveau universitaire et un autre au niveau collégial.

PRIX PAUL-RUEST

(Fondé par Marcel A. Desautels)

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Un seul prix est offert pour tous les programmes universitaires. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme de 1^{er} cycle.

Un seul prix est offert pour tous les programmes collégiaux. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne au cours d'un programme d'études conduisant au diplôme ou au baccalauréat.

PRIX RAYMONDE-GAGNÉ

(Fondé par Marcel A. Desautels)

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en travail social) / École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Un seul prix est offert pour le programme universitaire de baccalauréat en travail social. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme de 1^{er} cycle en travail social.

Un seul prix est offert pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme d'études conduisant au baccalauréat en sciences infirmières.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS (CPA)

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : 2

Montant : 500 \$ (chèque) et crédit de 500 \$ envers les frais de scolarité pour obtenir une désignation CPA.

Décerné aux finissantes ou finissants du Baccalauréat en administration des affaires ayant obtenu d'excellents résultats pour l'ensemble des cours de la concentration comptabilité.

PRIX GRETTA-BROWN

Domaine d'études : École technique et professionnelle (Éducation de la jeune enfance)

Nombre : 1

Montant : 300 \$ (chèque de l'externe)

Ce prix de la Manitoba Child Care Association est décerné à une finissante ou à un finissant du programme Éducation de la jeune enfance. La personne choisie aura fait preuve de professionnalisme et de leadership dans le domaine de la jeune enfance.